



PRISES EN CHARGE POSSIBLES

Vous êtes engagé(e) actuellement dans un parcours de sélection (épreuves « écrite » et/ou « orale ») qui vous permettra d'entrer en formation de (sous réserve d'une admission définitive)

<p align="center">Assistant de Service Social Conseiller en Économie Sociale Familiale Éducateur de Jeunes Enfants Éducateur Spécialisé NIVEAU III</p>	
↓	↓
en voie classique – statut étudiant :	<ul style="list-style-type: none"> • Congé Individuel de Formation • Maintien de Salaire
C'est un règlement individuel	Règlement par l'Organisme ou l'Employeur
↓	↓
554,00 € / an 665,00 € / an (C.E.S.F.)	12,00 € de l'heure de formation
↓	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Professionnalisation • Contrat Emploi Avenir <p align="center">(uniquement Conseiller en Economie Sociale Familiale)</p>
Vous pouvez prétendre aux aides financières suivantes	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'Apprentissage <p align="center">(uniquement Conseiller en Economie Sociale Familiale et Educateur Spécialisé)</p> <p align="center">Contacter l'ADAFORSS CFA & Institut Santé, Social et Solidarité Téléphone : 01 45 61 17 89</p>
↓	
<ul style="list-style-type: none"> ↗ Bourse Régionale ↗ Pôle Emploi 	Pas de cumul avec une aide financière

